



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 13 juillet 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Notre dossier : 312-00833
Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Énergir informe la Régie de l'énergie (« **Régie** ») que malgré tous les efforts déployés par ses équipes, elle ne sera pas en mesure de déposer aujourd'hui à 12h ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants (« **DDR** ») comme demandé par la Régie dans la décision D-2022-067. Cette situation s'explique par le nombre important de DDR reçues, par le fait que les ressources d'Énergir sont actuellement hautement sollicitées, ainsi qu'en raison de l'indisponibilité de plusieurs de ces ressources durant la période de vacances estivales.

Énergir devrait toutefois être en mesure de déposer ses réponses aux DDR **au plus tard le 18 juillet 2022, à 16h**. Énergir soumet que ce délai additionnel est justifié dans les circonstances et que celui-ci ne préjudiciera en rien la bonne marche du dossier et les étapes procédurales à venir.

Compte tenu de ce qui précède, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui accorder ce délai additionnel.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/nv